



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 4 mai 2025	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 21 °C)	Vent	8 km/h (Nord-Est)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	2 KR	Nombre total d'inscriptions 71/77
Total des paris mutuels	\$ 350,840			
Vétérinaire contacté	Dr L. Attack Berthiaume	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un retrait hâtif a été effectué par les juges du cheval, "SUN CHIP", de la Course 3 (transport).
L'entraîneur, Patrick Dillon, en a été averti.
- Un retrait hâtif a été opéré par le vétérinaire du cheval, "DA CINNAMONCRUNCH", de la Course 2 (maladie).
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
L'entraîneuse, Macy Cassell, en a été avertie.
- Examen avec le conducteur, Ryan Guy, concernant une possible infraction à la règle 22.05.01(i) de la CAJO (laisser un espace lorsqu'il est dans la capacité du cheval de le garder rempli) alors qu'il conduisait "SILVERADO" dans la Course 10, disputée le 30 avril.

Après avoir discuté de la vidéo de la course et des obligations du conducteur concernant cette règle, et compte tenu des explications du participant, aucune sanction n'a été imposée.

Courses :

- Jacques Beaudoin a été autorisé à se retirer d'une course.

1. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.

3. Rien à signaler.

4. Examen de la cadence de la course concernant le vainqueur de la course, le #2, "TIGNANELLO", (Ryan Guy), par rapport au deuxième quart (26⁴ 56⁴).

Le comité n'a pas considéré que le #2 avait gêné l'un des chevaux arrière ni enfreint la règle 22.05.01(k) de la CAJO (cadence comparable à celle de la classe).

Rien d'autre à signaler.

5. "ILLUSIONISTE GALE" a été retiré à la dernière heure par le vétérinaire de la CAJO (maladie).

L'entraîneur, Jerome Lombart, en a été averti.

Il a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

On a opéré un remboursement de \$55.

Rien d'autre à signaler.

6. Examen de la course après le poteau de ¼ de mille entre les #2, "BIG PETES STYLE", (Pascal Berube), et #5, "ATEYATEFNGERSLOUIE", (Ryan Guy).

Le #5 a eu l'autorisation de se déplacer vers la rampe alors que le #2 avait perdu plusieurs longueurs, ce que M. Berube a attribué à un changement d'équipement récemment requis.

Le #8, "HELLAS ROCKET", a subi un bris d'équipement (fer) après le poteau de ½ mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Rien d'autre à signaler.

7. Le conducteur du #2, "MAKE IT COME TRUE", (Guy Gagnon), a reçu un rappel et un avertissement concernant l'obligation d'un conducteur lorsqu'il raccourcit le mille par rapport à la règle 22.05.01(k) de la CAJO (rythme comparable à celui de la classe).
Rien d'autre à signaler.
8. Le conducteur du #6, "MONTYSGONEMARBLE", (John Macmillan), a été averti au sujet de la stimulation au poteau de 3/8 de mille.
Rien d'autre à signaler.
9. **Enquête** au sujet d'une possible obstruction commise par le #7, "SEA LAIRD", (William Roy), arrivé en 4^e position, au #6, "NO TIME AT ALL", (Pascal Bérubé), arrivé en 5^e position, après le départ.
Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté avec M. Bérubé (qui a déclaré ne pas avoir été gêné par le #6), il a été déterminé qu'il n'y avait pas eu d'obstruction et qu'aucun placement n'était requis.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/mWGSi4WD7Xw>
10. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 4

Le #2, "TIGNANELLO" (1), pour \$ 25,000, par Jamie Copley (Mandy Archer, entraîneuse).

Course 7

Le #4, "LETS GET PICKLED" (1), pour \$ 10,500, par Jeffrey Taylor (entraîneur).

Course 10

Le #7, "LADYFORD DOLLAR GB" (1), pour \$ 8,500, par Mitchell Tierney et Lynn Cameron (M. Tierney entraîneur).